



**Les objectifs de l'action :**

L'objectif de ce programme de formation est d'amener les futurs techniciens préleveurs – responsable d'intervention à connaître les éléments essentiels leur permettant d'effectuer en autonomie les différents prélèvements dans le respect de la réglementation et des critères établis par les laboratoires accrédités dans le cadre des mesures environnementales.

**Le programme détaillé de l'action :**

- Le contexte réglementaire : *Code du travail / Code de la santé publique.*
- Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais (NF EN ISOCEI 17025)
- Manuel qualité, enregistrements, procédures et protocoles
- Objectif des différents contrôles d'empoussièrement.
- Normes en vigueur en matière de prélèvement et d'analyses de l'amiante dans l'air.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'échantillonnage conformément à la méthode définie dans la norme NF EN ISO 16000-7 et son guide d'application GA X 46.033.
- Sécurité et analyse des risques des interventions
- Réalisation sur site des prélèvements et analyses de la concentration d'amiante.
- Éléments essentiels de métrologie
- Rédaction et validation du rapport des résultats de mesurage.

**Public concerné :**

- Diagnostiqueur immobilier
- Opérateur de chantier
- Technicien de la construction, de l'environnement

**Prérequis :**

- Etre apte médicalement à l'exercice du métier et au port des EPI
- Attestation de compétences à la prévention des risques liées à l'amiante sous-section 4- Opérateur de chantier obligatoire pour le tutorat terrain. La partie théorique peut se dérouler sans cette attestation. L'attestation devra être présentée à la première journée de tutorat terrain. En cas d'absence le stagiaire se verra refuser l'entrée en formation terrain.

**Modalités d'accès à la formation :**

- Aucun test préalable requis

**Durée de la formation :**

- Module Théorique : 24 heures
- Module Pratique : 11 heures
- Tutorat terrain : 35 heures
- Préparation examen blanc habilitation : 14 heures

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation en fonction de la situation de handicap

# TECHNICIEN PRELEVEUR

## RESPONSABLE D'INTERVENTION

### Mesures Environnementales



#### **Moyen pédagogique :**

Le stage s'appuie sur des exposés, des études de cas, des mises en situation et du tutorat sur terrain

#### **Modalité d'évaluation des acquis :**

- Contrôle de connaissance à la fin du module théorique
- Double évaluation sur le terrain permettant d'évaluer :
  - Le contexte du prélèvement, les normes appliquées
  - Les opérations préalables
  - La mise en situation, les choix du dispositif, les têtes, les filtres
  - Les opérations au retour du site de prélèvement
  - La vérification des fiches de prélèvement, de rapport
  - La vérification des calculs des différentes corrections
  - La vérification du calcul d'incertitude

#### **Documents délivrés :**

- Attestation de présence à la formation
- Attestation de réussite

#### **Modalités d'organisation :**

- La formation est dispensée en continue en inter, en présentiel ou distanciel pour la partie théorique et en présentiel pour le reste de la formation (module pratique, tutorat terrain).

#### **Tarif :**

Module Théorique :	1 850,00 € HT par participant
Module Pratique :	900,00 € HT par participant
Tutorat terrain :	750,00 € HT par participant
Préparation examen blanc habilitation :	300,00 € HT par participant